

Réponses de Clamart Ensemble au Questionnaire

Citoyens Fraternels du 92

La solidarité est au cœur de notre engagement et sera le fil directeur de notre mandat.

C'est pourquoi, en réponse à votre **première question**, nous avons l'intention de créer cet espace dédié à la solidarité dans le journal municipal. Cela correspond pleinement à notre engagement : rendre les actions sociales, municipales, paramunicipales et associatives plus visibles et accessibles à tous.

Comme indiqué dans notre programme, nous souhaitons renforcer la mise en relation entre demandeurs et acteurs associatifs et proposer un accompagnement concret pour le développement de la solidarité locale. La page "Solidarité" sera conçue pour être périodique, structurée et facilement consultable, permettant à chacun de connaître les services existants et les actions en cours.

Nous envisagerons également de mettre à disposition des associations un guide "Solidarité" et des outils de visibilité (dans Clamart Infos, prêts de matériels, conseils juridiques et fiscaux pour rechercher des mécènes et sponsors), afin d'accompagner efficacement toutes les initiatives locales.

Ainsi, ce projet vise à créer un véritable lien entre les habitants et les acteurs de la solidarité, tout en assurant la pérennité et la lisibilité de l'information.

Nous sommes également conscients des difficultés économiques de certaines familles, notamment monoparentales et c'est pourquoi nous acceptons évidemment de travailler avec vous sur cette question.

Vous soulevez un point important dans votre **deuxième question** : même si le nombre de collégiens concernés semble limité, pour les familles en grande difficulté, l'absence de solution pendant certaines périodes – notamment au mois d'août – peut devenir un obstacle insurmontable.

Il est vrai que la restauration des collèges relève du Département et que les cantines ne sont pas ouvertes pendant les vacances scolaires. Cela crée une rupture dans l'accès à un repas complet le midi pour certains jeunes. Nous ne considérons pas ce sujet comme marginal : il touche à la dignité et à l'égalité des chances.

Nous sommes donc prêts à réfléchir avec vous, rapidement et concrètement, aux dispositifs possibles pour éviter ces situations. Cela peut passer par une coordination renforcée avec les centres de loisirs, les associations locales, le CCAS, ou par des solutions complémentaires adaptées aux périodes les plus sensibles.

Notre programme prévoit d'ailleurs une action structurante en matière d'aide alimentaire :

Créer une épicerie solidaire

En lien avec les acteurs de la solidarité, nous créerons un espace de partage et d'accompagnement. Les bénéficiaires s'acquitteront d'une fraction des prix habituels et seront acteurs du lieu (choix des produits, participation à des ateliers de cuisine, implication dans la gestion de la structure...).

Cette épicerie solidaire ne remplacera pas les dispositifs existants, mais viendra les compléter, en apportant une réponse durable, digne et responsabilisante aux difficultés alimentaires.

Nous souhaitons aborder cette question de manière pragmatique, sans promettre l'impossible, mais avec la volonté claire de ne laisser aucune famille sans solution. Travaillons ensemble pour identifier les besoins réels et construire une réponse adaptée et rapide.

Enfin, par votre **troisième et dernière question**, nous vous remercions pour cette interpellation sur la "marchabilité" de la ville. Derrière ce néologisme, vous mettez en lumière une réalité très concrète : la difficulté, pour de nombreux habitants, de se déplacer à pied de manière continue, accessible et digne, notamment lors des travaux.

Nous partageons pleinement l'idée que la question ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap, mais bien l'ensemble des habitants : personnes âgées, parents avec poussette, enfants, personnes temporairement blessées, habitants utilisant un chariot de courses... Nous sommes tous concernés à un moment ou à un autre.

Notre programme est très clair sur ce point. Nous nous engageons à :

- Améliorer l'accessibilité et la sécurité des trottoirs, jalonnés de bancs publics, afin d'encourager la marche et de rendre les déplacements plus confortables pour tous.
- Veiller, en lien avec Vallée Sud – Grand Paris, au bon entretien de la voirie.
- Faciliter l'accès des véhicules transportant des personnes en situation de mobilité réduite à la zone piétonne du centre-ville via un système de badge.
- Augmenter le nombre de stationnements pour personnes en situation de handicap, notamment à proximité des professionnels de santé.
- Créer une Maison des Mobilités pour associer les Clamartois aux politiques de déplacement et construire ces évolutions en concertation.

Concernant plus spécifiquement les travaux et les itinéraires alternatifs, nous avons l'intention de consulter systématiquement les usagers et les riverains afin de répondre au mieux aux besoins réels. Nous voulons nous inspirer des bonnes pratiques existantes pour garantir, pendant les chantiers, des cheminements réellement continus et accessibles (fauteuils roulants, poussettes, déambulateurs...).

Votre proposition d'organiser une concertation cadre et d'associer un collectif d'associations à l'évaluation des trajets alternatifs va dans le sens de notre démarche. La future Maison des Mobilités pourra précisément être le lieu structurant de ce dialogue permanent.

Notre engagement est simple : faire de l'accessibilité universelle et de la continuité des parcours piétons un principe de base de l'action municipale, et non une réflexion secondaire.